



Portraits croisés de familles nombreuses

ÉDITORIAL

Marie-Andrée BLANC
Présidente de l'UNAF

La famille nombreuse, un format actuel

La famille nombreuse reste un « format familial » d'une grande actualité : En 2013, les familles nombreuses étaient 1,7 million, représentant 18 % des familles avec enfants. Un tiers des enfants vivent dans une famille de 3 enfants ou plus. Les familles nombreuses recouvrent plusieurs réalités : 1 sur 6 est une famille recomposée et 1 sur 6 est monoparentale⁽¹⁾. Quel que soit leur nombre, le modèle de la famille nombreuse reste une aspiration forte : 37,5% des personnes de plus de 15 ans interrogées⁽²⁾ souhaitent avoir 3 enfants ou plus.

Les familles nombreuses au cœur de la politique familiale

Une partie de la politique familiale est construite pour aider spécifiquement les familles nombreuses qui subissent une chute de niveau de vie importante due à la charge d'enfants : allocations familiales, complément familial, quotient familial, majorations de pensions de retraite, taxe d'habitation...

Malgré tout, le niveau de vie de ces familles nombreuses est très inférieur à celui des autres familles avec enfants. Il baisse de 10 % entre les couples ayant 2 enfants à charge et ceux qui en ont 3. Le taux de pauvreté des ménages avec 3 enfants ou plus est de 21,1 % après redistribution, soit le même que les familles monoparentales avec 1 enfant. 45 % des enfants pauvres vivent d'ailleurs dans une famille nombreuse⁽³⁾. Enfin, lorsque la politique familiale est réformée ou réduite, ce sont d'abord ces familles nombreuses qui en subissent l'impact.

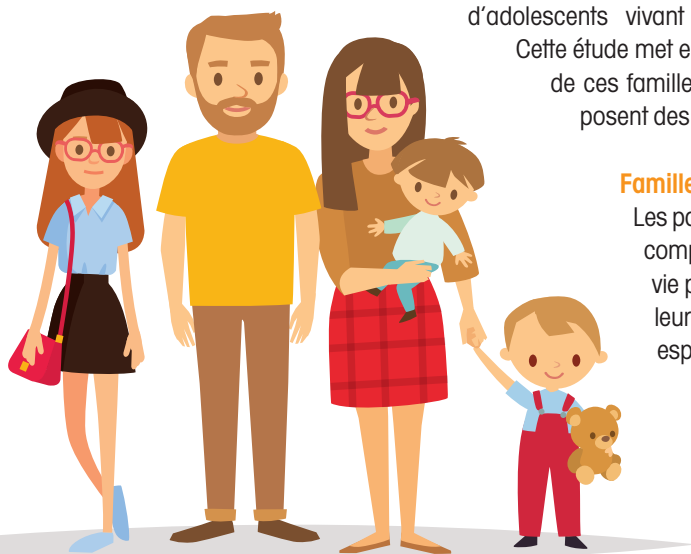
Un public pourtant peu étudié

C'est pourquoi l'UNAF a engagé une large enquête quantitative dans le cadre du réseau des Observatoires des familles, auxquelles plus de 30 000 familles nombreuses ont souhaité répondre. L'ensemble des résultats est à paraître en 2018. Parallèlement, l'UNAF a réalisé une étude qualitative par le biais d'entretiens approfondis auprès de mères et de pères de famille nombreuse, mais aussi auprès d'adolescents vivant dans ces familles, pour leur donner plus directement la parole.

Cette étude met en exergue des éléments intimes permettant de mieux comprendre le choix de ces familles, leur vécu, leurs difficultés et leurs attentes. Avec pragmatisme, ils proposent des pistes concrètes pour apporter des réponses à leurs besoins.

Familles nombreuses contraintes... et atouts

Les parents interrogés le confirment : avoir aujourd'hui une famille nombreuse est compliqué, à tous les niveaux : budget, logement, suivi scolaire, conciliation entre vie professionnelle et vie familiale... Mais à l'inverse, parents et enfants valorisent leur famille comme un espace de partage, de responsabilisation, d'entraide... Un espace où l'on apprend à « être plutôt qu'à avoir ».



⁽¹⁾ INSEE, Couples et familles, édition 2015, p 114.

⁽²⁾ Selon l'eurobaromètre de 2011, <http://thefamilywatch.org/doc/doc-0312-es.pdf#page=77>

⁽³⁾ Selon l'enquête ERFs de 2014 (résultats de 2017)

Objectifs de l'étude

L'étude a d'abord pour objectif d'identifier les raisons qui ont amené les parents à fonder une famille nombreuse, les éléments qui les ont motivés, mais aussi les éventuelles questions ou réflexions qu'ils ont eues à ce sujet au sein de la famille. Puis il s'agit de comprendre le vécu de cette situation familiale, par les parents et par les enfants, en s'intéressant à la fois à ce qui est positivement perçu mais aussi aux difficultés ressenties, dans la vie de tous les jours et dans le rapport à l'école, en s'interrogeant sur les éventuelles différences pour les familles recomposées ou monoparentales. Nous nous sommes d'autre part penchés sur les représentations, les éléments d'image ayant trait aux familles nombreuses, notamment en comparaison avec les familles d'un ou deux enfants.

Il s'agit également de mieux comprendre leurs attentes et les aides qui peuvent être apportées, aussi bien matérielles qu'en termes de services, notamment aux périodes les plus délicates de leur vie de famille (naissance, entrée à l'école, adolescence, études supérieures des enfants, etc.) ou lors de difficultés passagères (séparation, chômage, maladie ...).

Réalisation de l'étude :

Patricia Humann, coordinatrice pôle Education UNAF et Camille Arnodin, directrice d'études qualitatives free-lance.

Méthodologie

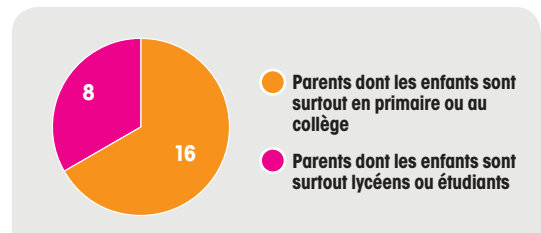
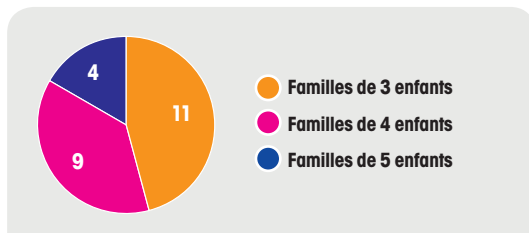
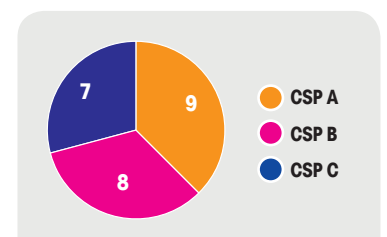
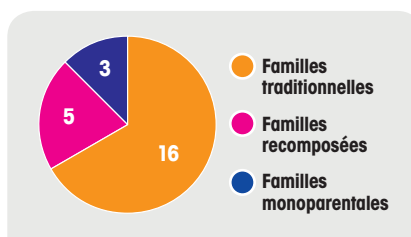
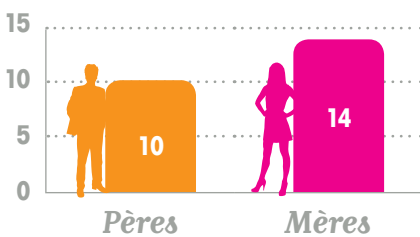
La méthode choisie est exclusivement qualitative. Quatre réunions de groupe de 3h ont été réalisées à Paris et à Dijon, réunissant pour trois groupes des parents de familles nombreuses et pour un groupe des collégiens. Dans chaque groupe, les phases rationnelles alternaient avec des phases plus projectives, dont des collages réalisés par les participants dans chaque groupe (pour comparer l'image des familles nombreuses par rapport aux familles d'un ou deux enfants).

(NB : Les parents et les enfants n'habitent pas forcément Dijon ou Paris même, mais peuvent habiter dans les environs).

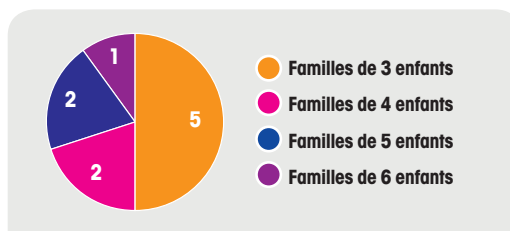
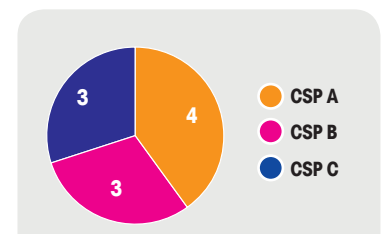
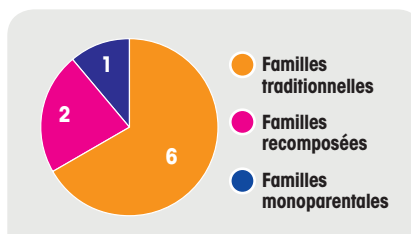
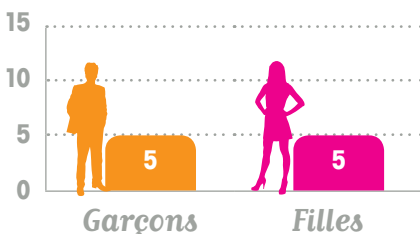
Échantillon

4 réunions de groupe de 3 heures :

→ 3 groupes de parents : 1 à Dijon, 2 à Paris soit 24 parents.



→ 1 groupe de 10 adolescents à Dijon :



I. Remarques introductives sur les profils rencontrés et éléments nécessaires à la compréhension des résultats

En dépit de différences importantes entre les profils des familles rencontrées, portant aussi bien sur le type de famille (traditionnelle, recomposée, monoparentale) que sur le nombre d'enfants (trois, quatre, cinq (ou plus) et les catégories socio-professionnelles (CSP), **de nombreuses similitudes émergent quant aux représentations et au vécu ayant trait à la famille nombreuse**, montrant un socle fort de représentations et de valeurs communes.

L'étude dévoile en effet chez les enquêtés, adultes comme enfants, l'existence d'un imaginaire souvent très positif de la famille nombreuse¹, et ce malgré les possibles difficultés vécues par les familles, mises en lumière par de nombreux acteurs et recherches², et confirmées en partie par

l'étude. Des représentations partagées donc par des individus aux vécus et modes de vie parfois très différenciés.

Cette perception de la famille nombreuse ne peut se comprendre indépendamment de la relation de chacun à sa propre histoire familiale. On constate en effet auprès des parents rencontrés **combien leur expérience vécue en tant qu'enfant est déterminante, qu'elle motive ou a contrario freine la reproduction du modèle familial**. La compréhension des raisons qui ont amené les individus à avoir trois enfants ou plus, ainsi que les représentations ayant trait à la famille nombreuse, nécessitent de se pencher non seulement sur leur vécu en tant qu'enfant mais aussi sur la perception qu'ils ont eue de l'expérience de leurs parents³. On constate ainsi parmi notre

échantillon ayant grandi dans une famille nombreuse une forte propension à vouloir reproduire le modèle familial.

Un second élément déterminant pour la compréhension des résultats a trait **à la posture qu'ont beaucoup de parents rencontrés face à la vie et l'avenir**. On constate qu'ils sont souvent dans **une forme de projection sur l'avenir**, en témoigne leur discours qui dévoile de fréquentes inquiétudes face au temps qui passe, au futur, le leur comme celui de leurs enfants (vieillesse, solitude, mort...).

On observe pour finir **chez les collégiens rencontrés une conscience très développée des enjeux liés à la vie en famille nombreuse** et une grande maturité de la majorité d'entre eux.

II. Les motivations : pourquoi ces personnes souhaitent-elles fonder une famille nombreuse ?

De multiples facteurs et motifs entrent en jeu dans la constitution d'une famille nombreuse, certains liés aux aléas et surprises de la vie (notamment dans le cas d'enfant non prévu ou de certaines familles recomposées devenues nombreuses suite au changement de partenaire), mais d'autres très fondamentaux et déterminants.

Reproduire ou s'opposer au modèle familial vécu enfant

Un des motifs principaux consciemment évoqué par les parents rencontrés, comme évoqué en introduction, est l'envie de reproduire, ou au contraire de s'opposer au modèle familial vécu enfant. Un désir fortement influencé par le souvenir, positif ou non, du type de famille dans lequel ils ont grandi.

Deux contextes familiaux opposés peuvent ainsi motiver le désir d'avoir au minimum trois enfants :

- **le fait d'avoir grandi seul** : la famille avec un **enfant unique est perçue comme un contre modèle** pour toutes les personnes rencontrées qui ont évolué dans ce cadre⁴. Les souvenirs évoqués témoignent du vécu négatif associé au fait d'être le seul enfant, du fait principalement de **la solitude et de l'ennui ressentis**. On note ainsi **un vrai refus de reproduire ce schéma familial**.

Certains pères dénoncent aussi le fait d'avoir grandi sans frère pour copain de jeu, et vouloir ne pas faire vivre cette situation à leur fils. Une expérience également évoquée par certains collégiens.

— « J'ai deux petits demi-frères, on joue avec des ballons gonflables, je ne pouvais pas faire ça avec mes petites sœurs, on fait gicler l'eau, on joue aux aventuriers. » (collégien, D⁵)

- **Le fait d'avoir grandi au sein d'une famille nombreuse** et d'en conserver de très bons souvenirs⁶ : une **expérience décrite comme joyeuse, festive, vivante**, en dépit des petits conflits et du désordre engendré.

L'expérience positive de la famille nombreuse peut concerner, non seulement son propre vécu en tant qu'enfant mais aussi la perception qu'on a du vécu de la famille nombreuse par ses propres parents.

— « On était heureux, nous, les enfants et nos parents avaient l'air heureux aussi en nous regardant jouer ensemble ». (parent, P)

¹ Un résultat lié évidemment en partie au choix pour cette étude de ne rencontrer que des membres de familles nombreuses, qui acceptaient préalablement de venir participer à cette étude.

² Des difficultés par exemple concernant le logement, soulignées par une étude de la CAF qui déclare que « d'après l'enquête Logement 2006, 35 % des couples avec trois enfants et plus vivent dans un logement surpeuplé contre 9 % pour l'ensemble de la population (Jauneau et Vanovermeir, 2008) » et au plan économique : les statistiques montrent en effet que 35% des familles nombreuses avec 4 enfants et plus vivent sous le seuil de pauvreté.

³ Une approche sur laquelle s'appuie l'analyse de M. Court et al dans l'article Quand les jeunes issus de familles nombreuses envisagent de devenir parents (Enfances Familles Générations, n°22, 2015, p.205-222) consacré aux facteurs favorisant le désir d'avoir une famille nombreuse.

⁴ Nous n'avons pas rencontré en toute logique de personne ayant justement apprécié le fait d'être enfant unique au point de ne pas vouloir avoir beaucoup d'enfants elle-même.

⁵ D : groupe de Dijon, parent ou enfant habitant Dijon ou sa région / P : groupe de Paris, parent ou enfant habitant Paris ou région parisienne.

⁶ Nous n'avons rencontré qu'une seule personne (une mère) n'ayant pas très bien vécu son enfance en famille nombreuse et vivant aujourd'hui avec trois enfants, mais en famille recomposée donc pas vraiment par choix.

Les autres motivations exprimées par les enquêtés

Parmi les autres raisons invoquées, le fait de désirer **absolument une fille ou un garçon** dans une fratrie composée uniquement de fils ou de filles, peut motiver l'envie d'agrandir la famille.

L'étude montre aussi que certaines motivations sont plus spécifiquement liées à la mère ou au père (cf. plus haut, le fait d'avoir un copain de jeu). Ainsi pour les femmes, le plaisir d'être enceinte qui amène certaines à déclarer « *faire un sixième pour la route* », et le plaisir d'avoir et de profiter

des enfants en bas âge, moments forts de la maternité.

Le vécu avec un enfant facile peut aussi parfois influencer et convaincre les parents d'en avoir un autre à la suite.

L'étude dévoile également d'autres motivations, plus ou moins conscientes, mais toutes aussi importantes, qui sont intimement liées aux représentations qu'ils ont de la vie et à la posture adoptée face à l'avenir. On constate en effet une certaine crainte de la solitude et de l'ennui. Ainsi la famille nombreuse porte **une double promesse très rassurante, à la fois de ne jamais s'ennuyer et de ne jamais être seul,**

d'être entouré en permanence (que ça soit pour eux comme pour leurs enfants).

Elle peut ainsi être comprise également comme un des éléments de réponse face à leurs craintes vis à vis d'un avenir incertain, le leur comme celui de leurs enfants. Elle permet de ne pas être seul devant la vieillesse et d'imaginer **un soutien mutuel entre les enfants**. Elle est donc intimement liée à la **notion de « pérennité »**.

— « *Ça retarde le moment où on va être tout seul.* » (parent, P)

— « *Ça permet de prolonger le cycle de la vie.* » (parent, D)

III. Les représentations de la famille nombreuse

Qu'est-ce qu'une famille nombreuse ?

L'étude montre la prégnance de ce schéma familial, considéré comme LA forme de structure référente quand on parle de famille. En effet, pour la majorité des personnes rencontrées, adultes comme enfants, **la famille ne commence véritablement qu'à cinq personnes (2 adultes et 3 enfants)**⁷, ainsi cette image du gant à cinq doigts sélectionnée par une mère pour symboliser l'image de la famille nombreuse⁸.

— « *Il faut que les enfants soient plus nombreux que les parents (...) sinon ce n'est pas complet.* » (parent, P)

En lien avec cette façon de se représenter la famille, **beaucoup de parents et enfants estiment qu'une famille n'est nombreuse qu'à partir de quatre enfants**, de façon encore plus nette pour les parents de moins de 40 ans qui ne connaissent pas ou peu la carte « *famille nombreuse* » (qui commence à trois enfants) et qui n'ont donc pas cette référence en tête.

Une structure familiale « idéale »

Les récits récoltés pour cette étude, aussi bien au niveau verbal que non verbal (images sélectionnées pour les collages) témoignent d'un imaginaire et de représentations très

positifs, qu'un parent résume ainsi, « **famille nombreuse, famille heureuse** ».

Un schéma familial qui est très souvent spontanément associé **à la vitalité, au mouvement et à la joie**. Les souvenirs qui remontent de l'enfance et de la vie vécue évoquent toujours cette ambiance agitée, souvent joyeuse (cf. la fréquence des images de jeux dans les collages), chaleureuse, conviviale (cf. les images de plats familiaux, de grandes maisons, de tablées animées), bruyante et désordonnée. **Le désordre et le bruit ne sont pas ici vécus de façon négative mais comme des signes de vie rassurants.**

— « *La vie c'est important, ça grouille, ça bouge, le côté vivant, la vie qui se fait.* » (parent, D)

A l'opposé, on constate une perception caricaturale négative des familles d'un ou de deux enfants, qui seraient marquées par la solitude et le manque de vie (cf. le nombre d'images dans les collages montrant des personnes seules, des grandes pièces vides).

— « *Si c'est tout rangé, tout calme, c'est ennuyeux.* » (parent, P)

On constate donc dans cette étude que **c'est la pulsion de vie qui se manifeste et s'affirme au travers de la famille**

nombreuse, rassurante à nouveau face à l'inquiétude de la vieillesse, de la solitude ou d'une vie trop linéaire.

— « *Le fait d'en avoir quatre, il y en aura toujours un qui viendra me voir.* » (parent, D)

— « *C'est la promesse de ne jamais s'ennuyer, ne jamais dormir, ne jamais être seul.* » (parent, D)

Ce point de vue est largement partagé par les enfants interviewés.

— « *On peut être tous ensemble. Quand on s'ennuie, on s'amuse ensemble, on n'est jamais seul. On peut faire plus de jeux, être liés, toujours être là quand il y a un problème.* »

Néanmoins, la famille nombreuse est également associée à un cadre et à des règles nécessaires pour faire en sorte que ce schéma fonctionne et évite les débordements excessifs. C'est donc **une forme d'équilibre** qui est à l'œuvre, ni dans la totale maîtrise, le contrôle parfait, ni dans la liberté absolue et le lâcher prise.

— « *C'est de l'ordre désordonné.* » (parent, P)

En parallèle de cette relation intime à la pulsion de vie, la famille nombreuse a aussi **un lien avec l'envie de rester jeune**. Pour les mères, la possibilité de rester longtemps

⁷ Au-delà d'être le chiffre correspondant au renouvellement des générations, on note qu'au niveau symbolique le cinq est présenté comme le symbole du mouvement, de la vie (en numérologie) et le chiffre associé à la nature humaine (cf. les cinq sens...).

⁸ Pendant les focus groupes, des collages ont été réalisés par les participants, représentant la famille nombreuse par rapport à la famille de un ou de deux enfants. Les photos sont issues de ces collages qui permettent de représenter en image ce qui ne se verbalise pas toujours facilement.

« jeune maman », et pour les pères, le fait de pouvoir rester « un enfant joueur » (jouant avec ses enfants) est un moyen de rester dans le coup.

— « Ca fait du bien. On retombe dans l'enfance, ça fait du bien de couper avec le monde des adultes. Des fois, je me dis qu'heureusement que personne ne me voit, je joue au camion, on danse le dimanche matin, ça fait du bien. » (parent, P)

— « Je me sens obligé d'être un papa dans l'air du temps, cool, ça booste. » (parent, P)



Autre association au cœur des représentations liées à la famille nombreuse, permettant de faire ressentir cette pulsion de vie : **les notions de variation et de diversité**. Un schéma familial qui promet en effet d'éviter l'ennui et d'assurer **le renouveau permanent**, via **une vie sans cesse en mouvement et la présence de multiples personnalités**. Les parents évoquent souvent la richesse des échanges humains au sein de la cellule familiale, aussi bien pour les adultes que pour les enfants, permettant de découvrir d'autres regards, d'autres points de vue.

— « C'est autant de points de vue différents qu'il y a d'enfants, c'est très enrichissant. » (parent, P)

Notons que les collégiens, eux, peuvent vivre davantage cette diversité des personnalités et des points de vue comme pouvant déboucher sur des désaccords pas forcément faciles à vivre.

— « Des chamailleries, on se dispute plus dans une famille nombreuse. »

Si la famille nombreuse est marquée par la diversité (des êtres, des points de vue...), c'est

elle qui fait lien, qui encadre cette multiplicité. Elle est en effet systématiquement associée à **l'idée d'équipe, de fratrie, de « tribu »** (cf. les images de groupes, d'équipes dans les collages), avec le postulat largement partagé par les parents rencontrés que **« l'union c'est la force »**, et qu'il est plus facile de faire face au monde et à l'adversité quand on est un groupe soudé.

— « L'image des chiens de traîneau, ça fait un groupe et quand ils travaillent ensemble, ça avance. » (parent, D)

IV. Le vécu : les avantages et les inconvénients liés à la famille nombreuse

Avant de se pencher sur les atouts et les difficultés de la famille nombreuse, il est utile de préciser que, selon les familles rencontrées, **c'est surtout le passage du troisième au quatrième enfant qui est perçu comme le plus délicat à vivre**, puisque c'est là qu'interviennent, le plus de changements, principalement matériels (logement pour avoir une chambre par enfant, voiture). Certaines mères de notre échantillon ont par ailleurs arrêté de travailler ou ont pris un congé parental.

Il semble, dans notre échantillon, que le fait d'avoir un troisième enfant n'ait pas autant questionné les parents ou chamboulé l'organisation de la famille.

On remarque d'autre part que le ressenti général et spontané de la famille nombreuse est sensiblement moins positif pour les profils de parents plus âgés

(rencontrés à Paris) : le fait **d'avoir des jeunes entrant progressivement dans l'âge adulte semble renforcer les soucis**, liés à l'adolescence, et les angoisses face à l'avenir, au travail, à la formation...

— « Quand ils sont plus grands, c'est compliqué car les problèmes sont plus importants, les études, les amours, le boulot, la recherche d'emploi. » (parent, P)

— « Je me fais beaucoup de soucis, du mauvais sang, je me demande ce qu'il va faire après. » (parent, P)

De façon partagée, les parents s'accordent pour dire que la période la plus simple à vivre avec les enfants se situe autour de huit – douze ans.

— « La tranche idéale, c'est entre 8 et 12 ans, ils sont autonomes. » (parent, P)

De nombreux « atouts » mis en avant

Au-delà de la gaieté, du bonheur et de la convivialité clairement exprimés par l'ensemble de l'échantillon, **les parents soulignent combien ce schéma familial est bénéfique en termes d'apprentissage et d'éducation pour les enfants**. De nombreuses valeurs positives sont liées, selon les interviewés, au fait d'avoir trois enfants et plus.

Partage et solidarité

Selon les participants aux groupes, au quotidien, la famille nombreuse est le lieu où s'expérimentent d'abord **le partage, l'entraide et la solidarité**. Les enfants, qu'ils le veuillent ou non, sont en effet forcément amenés à partager (leurs parents, leurs jouets...), contrairement à la **figure fréquemment critiquée de « l'enfant roi »**. Nombreux sont les parents et collégiens rencontrés qui ont également évoqué le soutien

apporté par les plus grands aux plus petits, que ce soit pour les devoirs ou au quotidien.

— « Ils sont solidaires, mes enfants ont de l'argent de poche, ils s'arrangent entre eux, ils s'achètent parfois des choses en commun. » (parent, D)

— « Quand le petit est puni, un plus grand vient lui faire un bisou en douce. » (collégien, D)

— « Je voudrais qu'ils soient solidaires tout le temps, je les éduque beaucoup, je leur dis tout le temps « vous aurez souvent besoin les uns des autres. » (parent, D)

La solidarité entre frères et sœurs se joue même parfois face à l'autorité parentale.

— « Par exemple on casse une assiette dans la cuisine et on la jette à la poubelle et quand papa rentre il voit les miettes par terre et il demande ce qui s'est passé et je dis « c'est moi », du coup mon petit frère il réplique « non c'est moi » et mon père il dit « allez circulez ! » (collégien, D)

Etre plutôt qu'avoir

La famille nombreuse est décrite comme porteuse d'une forme **d'éthique** humaniste. Les valeurs de partage, de solidarité et d'entraide vont souvent de pair avec l'idée qu'on **est plus dans l'être que dans l'avoir ou le paraître**. Même dans les situations où la famille est plus contrainte matériellement, cet état d'esprit est toujours valorisé, et présenté comme une qualité de la famille nombreuse face aux familles d'un ou deux enfants, qui sont, selon l'imaginaire des personnes rencontrées, dans un rapport plus matérialiste au monde.

— « Mon cousin est fils unique, il a plein de choses mais il se dit que c'est mieux quand on est avec les autres. » (collégien, D)

— « La vie est plus facile avec un ou deux enfants mais pas forcément plus belle. » (parent, P)

Ainsi, dans le contexte actuel, la famille nombreuse est parfois vécue comme **une alternative à la société individualiste et consumériste**.

— « On peut acheter des marques quand on a 1 ou 2 enfants. On va moins chez C&A. Mais en négatif, il y a l'égoïcentricité, moins de partage. » (parent, P)

En relation avec cette éthique, on constate que la famille nombreuse est un possible lieu d'apprentissage de valeurs civiques, telles que la diversité, la tolérance, l'apprentissage de la mixité.

— « C'est comme une petite société, chacun sa façon de penser, chacun son idée. » (parent, P)

— « Ils apprennent la vie en société, les filles voient ce que c'est qu'un garçon et le contraire. » (parent, P)

Sociabilité et autonomie

Le fait d'être en contact permanent avec plusieurs enfants et adultes, de devoir partager, échanger, s'accorder, la cellule familiale développe aussi chez l'enfant **sa sociabilité**.

— « S'il est seul il ne prête rien, il ne partage pas, mais à plusieurs c'est naturel d'aller vers les autres. » (parent, P)

Cette structure familiale permet de plus, selon les enquêtés, **de développer un fort sens de**

l'autonomie et de l'indépendance chez l'enfant, amené à se débrouiller plus tôt et plus vite (pour s'habiller, pour les devoirs...), comme en témoigne ce collégien.

— « Ils disent tout le temps « débrouille-toi tout seul ! ». » (collégien, D)

— « On les autonomise plus vite. » (parent, D)

Les enfants sont généralement **responsabilisés tôt**. Ainsi les plus grands de la fratrie sont souvent autonomes, voire très indépendants des parents, même si les parents constatent que les enfants restent aujourd'hui longtemps en lien avec le foyer, du fait notamment de difficultés financières. Le départ de la maison se fait souvent sur plusieurs années.

— « Ils pourraient presque vivre en autarcie dans leur chambre, mais des fois on se retrouve. » (parent, D)

On constate pour finir que les enfants **reproduisent souvent la posture parentale, soit en surveillant, soit en protégeant leurs frères et sœurs** (à l'école par exemple). Beaucoup, sollicités par les parents pour aider à soigner les plus petits, font ainsi **l'apprentissage de la parentalité**², d'autant plus grand quand l'écart d'âge est important.

Cette position d'aide, de soutien aux parents est plutôt valorisée par les collégiens rencontrés.

— « Le soir, quand on mange, ma grande sœur me demande comment s'est passée ma journée, quelles notes j'ai eues. » (collégien, D)

— « J'aidais mon demi-frère en CP. Maintenant, il lit et écrit. Ça fait quatre ans qu'on est avec lui. On l'a vu grandir. Ça fait bizarre. » (collégien, D)

Mais la famille nombreuse peut aussi être source de nombreuses contraintes

Au travers des récits des familles, tout semble démultiplié au sein des familles nombreuses, aussi bien en positif qu'en négatif.

²Contrairement à l'article de M. Court et al cité précédemment qui présente ce phénomène comme plus spécifiquement féminin, on constate dans notre échantillon qu'il ne semble pas concerner que les filles.



— « C'est moins simple les familles nombreuses, tout est moins simple, la vie quoi, partout, tout le temps. » (collégien D)

Une gestion du temps à flux tendu

Le problème numéro un évoqué par l'ensemble des enquêtés concerne **la gestion du temps, toujours en flux tendu**. Tous parlent de la nécessité de « jongler » en permanence.

— « Ça speed parce qu'ils galèrent, ils doivent nous emmener, nous récupérer, ils sont tout le temps speed. » (collégien, D)

Toutes les tâches que connaissent les familles sont multipliées du fait d'avoir trois enfants et plus. **Une pression liée pour beaucoup à ce qui a trait à l'éducation des enfants**, les devoirs, les réunions scolaires, les activités péri scolaires.

— « Il faut jongler car une fois à la maison, une fois qu'un a terminé ses devoirs, les autres les commencent, et les repas aussi, les miens ne mangent jamais ensemble. » (parent, D)

Ce phénomène est d'autant plus amplifié que la plupart des parents rencontrés ne veulent pas renoncer à la construction et l'épanouissement de chaque individualité : les activités extra scolaires semblent ainsi fondamentales pour ces parents, qui font tout pour permettre à chacun des enfants d'en pratiquer au minimum une. Les déplacements pour accompagner les uns et les autres sont encore plus fréquents et longs en province.

— « Je suis très exigeante pour les activités, la musique, le sport, même si j'ai été obligée de réduire les choses. Pour moi, le conservatoire deux fois par semaine, ça fait 12 trajets par semaine. » (parent, D)

— « Entre la clarinette et la natation, j'ai dit c'est fini, une seule activité l'année prochaine. » (parent, P)

D'autres facteurs extérieurs accentuent cette pression, tels que **la possible sectorisation des enfants dans des groupes scolaires / centres de loisirs différents**, qui compliquent considérablement l'organisation des familles. Les parents peuvent souffrir du fait de ne pas pouvoir se dédoubler et de ne **pas être écoutés par les institutions** lorsqu'ils demandent une dérogation à la carte scolaire par exemple.

— « J'ai quatre enfants dans 4 écoles, 4 communes différentes. » (parent, D)

— « Le mercredi ils ne sont pas dans le même centre de loisirs. » (parent, P)

— « J'en avais un dans une école élémentaire et la dernière dans une autre car ils sont dézonés, j'ai fait une demande de dérogation qui n'a pas été acceptée. » (parent, P)

Au sein du foyer, **les tâches ménagères** (repas, vaisselle, courses, ménage...) sont d'autre part très chronophages. Les mères y consacrent beaucoup d'énergie et de temps (un travail qui semble un peu plus partagé à Paris qu'en province). **Un investissement en temps qui se fait, selon les parents, au détriment du temps passé avec les enfants.**

— « On a des tas de soucis domestiques, ça prend beaucoup de temps, et du coup on ne peut pas passer autant de temps qu'on veut avec eux. Il y a toujours du stress. » (parent, D)

Cette pression sur le temps implique pour beaucoup la nécessité d'instaurer « **une sacrée organisation** » et d'avoir « **une sacrée adaptabilité** ». De nombreuses stratégies sont mises en place pour optimiser la gestion du temps.

— « On a un tableau, en rentrant du collège, il y a tout, genre goûter, jeu, douche, repas, jusqu'au coucher. Il y a tout d'organisé entre 17h30 et 21H. » (collégien, D)

Certains se font aider ou dépanner par d'autres membres de la famille, tels que les grands parents, (mais cette aide est parfois rendue difficile par le nombre d'enfants à gérer). C'est surtout l'entraide, la solidarité entre parents qui est mise en avant par ces familles.

— « Des amis m'ont dépanné, plus que la famille. » (parent, D)

Beaucoup de mères déclarent avoir surtout réduit leur temps de travail, voire arrêté de travailler pour pouvoir gérer cette organisation et s'occuper des enfants.

La famille nombreuse implique souvent pour les femmes un sacrifice, au moins transitoire, de leur carrière en choisissant des temps partiels, un congé parental. Quelques hommes indiquent avoir

modifié l'organisation de leur travail (par exemple davantage de télétravail).

— « Ma femme a pris un congé parental pour le dernier. Mais ça lui a fait une grosse coupure et pour retrouver un job, ce n'est pas évident. Elle n'a jamais fait un métier qui lui plaisait. » (parent, D)

Parmi les conséquences évoquées, il y a bien sûr **la fatigue et la sur-sollicitation, surtout de la mère**, et le fait de ne **pas avoir de temps pour soi** (c'est là, pour les parents interrogés, un des atouts de la famille de un ou deux enfants).

— « La mère de 2 enfants peut dormir sur la plage et nous jamais car on surveille tout le temps. » (parent, D)

Un impact sur les relations affectives

Le manque de temps que les parents peuvent consacrer à chaque enfant individuellement est fréquemment dénoncé, notamment par les collégiens qui le vivent parfois de façon douloureuse. Les parents investissent en effet plus de temps sur les bébés ou petits enfants du foyer et moins sur les plus grands, et ont parfois l'impression d'avoir du mal à conserver de l'intimité avec chacun des enfants sur la durée. C'est là l'atout principal pour eux des familles composées d'un ou de deux enfants.

— « C'est juste qu'ils passent plus de temps à s'occuper de lui (le bébé) et ils me laissent toute seule, ça m'a fait un peu de la peine. » (collégien, D)

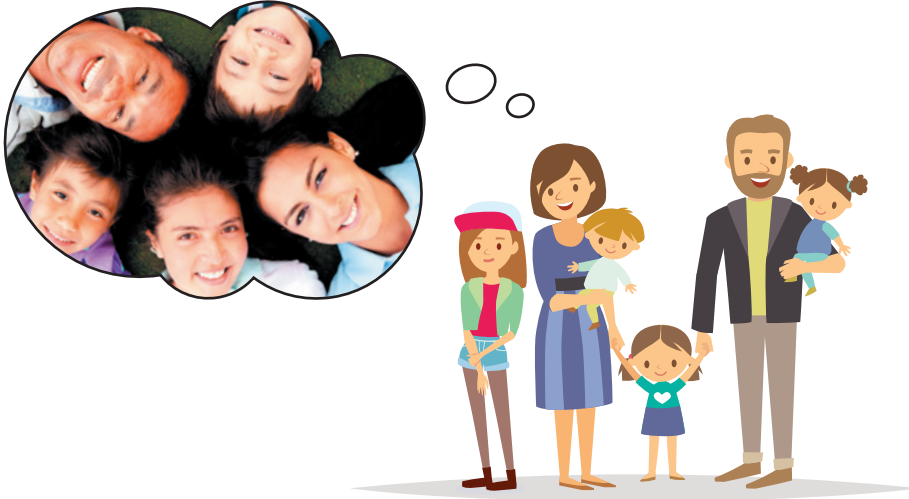
— « Quand on est dans une famille nombreuse on a moins de câlins. » (collégien, D)

— « Ils ont l'impression d'avoir moins de place, ils se sentent seuls, le sentiment qu'on s'occupe moins d'eux. » (parent, P)

Une souffrance partagée également par certains enfants vivant dans des familles séparées / recomposées, ressentant, voire sur-interprétant encore davantage l'injustice d'un traitement différencié de la part des parents.

— « Mes parents sont séparés, ma maman me préfère moi et mon petit frère, et donc on vit avec elle et mon papa préfère ma grande sœur et mon autre petit frère, qui vivent avec lui. » (collégien, D)

Une forme d'inégalité qu'on retrouve également lorsque les parents déclarent



devoir faire des choix entre les enfants pour leur présence aux rentrées scolaires, remises de bulletins, accompagnement aux sorties scolaires.

— « On est toujours obligé d'en favoriser un, par exemple le collège, on se dit que c'est plus important. » (parent, P)

Une pression qui peut contribuer à accentuer d'autres problèmes selon les parents, tels que la responsabilisation excessive des aînés, à qui sont confiés parfois des charges jugées rétrospectivement un peu trop lourdes.

— « C'était le grand qui gérait pour qu'ils soient tous prêts à partir à l'école, avec le recul, on a mis beaucoup de choses sur ses épaules, mais il l'a bien vécu. » (parent, D)

Mais aussi l'isolement des enfants et surtout des adolescents, qui ne veulent pas déranger les parents qu'ils sentent déjà sous tension, nécessitant une vigilance parentale qu'ils ne sont pas toujours certains d'avoir eue.

— « Si on ne demande pas les informations, ils vont se fermer. Ce n'est pas comme les petits qui sont des moulins à parole. Mon grand a eu des difficultés à l'école, du racket, et on n'a pas su. C'est le collège qui m'a appelé pour m'en parler. » (parent, P)

Voire la difficulté qu'ont certains enfants, souvent ceux du milieu, mais aussi ceux qui sont éloignés en âge des autres enfants, à trouver leur place au sein de la famille.

« Celle du milieu, elle ne trouve pas sa place, elle est très réservée, elle se met à l'écart. J'ai été voir un psy pour la suivre. » (parent, P)

Mais cette situation a également des conséquences sur le couple auquel on

consacre moins de temps, regret plus nettement ressenti à Paris. Un problème qui ne concerne pas seulement les parents d'enfants petits puisque l'intimité leur semble également rare lorsque les enfants grandissent.

— « On est moins dans la romance, dans la possibilité d'être en duo. Ma femme en souffre. » (parent, D)

Un budget très contraint

Un autre problème principalement mis en avant par les adultes comme par les enfants concerne le budget : tous les frais sont multipliés.

En premier lieu les frais de garde, qui amènent certaines mères à arrêter de travailler quand les frais finissent par être supérieurs aux revenus.

Parmi les autres postes impactés selon les parents et les collégiens, **il y a le logement (dont les charges, l'eau notamment)** puisque souvent les familles déménagent à l'arrivée du troisième ou du quatrième enfant. Et ce d'autant qu'ils sont attachés à offrir une chambre par enfant afin de garantir leur intimité :

— « Il faut au moins 3 chambres, les filles ont besoin de leur intimité, on a dû déménager, ça coûte hyper cher. » (parent, P)

Mais il y a aussi tous les frais qui sont multipliés par le nombre d'enfants, notamment les frais de restauration scolaire, de centres de loisirs, qui sont fixés dans certaines communes en fonction du seul revenu, sans prise en considération du nombre d'enfants.

— « Ça représente 100€ par enfant par trimestre, c'est un budget. » (parent, P)

Les frais de santé sont également problématiques, notamment pour les parents qui n'ont pas une bonne mutuelle familiale, et quand les médecins dépassent le tarif conventionné (pédiatre...). Certains vont jusqu'à admettre avoir **décalé des soins** (dentaires et ophtalmologiques) **dans le temps** pour des raisons économiques, problème confirmé par certains enfants.

— « Mes grands-parents, ils donnent de l'argent à ma mère pour tout ce qui est médical. » (collégien, D)

— « Pour les soins, c'est arrivé que maman me dise qu'on allait attendre un peu. » (collégien, D)

Les sorties, loisirs et vacances sont aussi impactés par cette tension financière. On privilégie souvent les solutions les plus économiques (camping, pique-nique). Certains regrettent l'absence de prise en considération des familles nombreuses par les acteurs du tourisme.

— « Si vous voulez partir, il y a toujours pour 2 enfants, mais pas pour 3 enfants. Il n'y a pas d'offre pour 5 personnes. » (parent, P)

La contrainte financière est encore plus nette pour les femmes seules qui ont parfois beaucoup de mal à faire face, notamment pour régler les frais de garde.

— « Pour les faire garder, toute ma paye y passait. Je suis infirmière, c'était infernal, sans famille, sans soutien, c'est dur. » (parent, P)

D'une façon générale, ces parents ont le sentiment que les contraintes des familles nombreuses ne sont pas toujours suffisamment prises en considération par les acteurs économiques et politiques, que ce soit pour les frais (logement, médicaux, périscolaire, vacances), la sectorisation scolaire des enfants ou pour faire face aux imprévus médicaux, et ce encore plus nettement quand on est parent isolé. La gestion d'un enfant malade ou le déplacement aux urgences hospitalières est parfois source de tensions importantes.

— « S'il faut aller aux urgences, on se retrouve à 5 pour un enfant malade. Je ne peux pas les laisser, c'est une vraie galère. » (parent, P)

Autre remarque fréquente des parents, le fait que le nombre de journées « *enfant malade* » ne soit pas proportionnel au nombre d'enfants, et différent selon les employeurs.

Un sentiment également partagé par certains parents de familles recomposées qui regrettent l'impossibilité de faire inscrire l'ensemble des enfants de la famille sur le livret de famille.

— « *Il faut considérer les familles recomposées, qu'on puisse avoir tout le monde sur le même livret.* » (parent, P)

V. Le rapport à l'école

Un impact très relatif sur la relation à l'école

Les institutions scolaires ne semblent pas toujours tenir compte de la composition familiale comme les parents et les collégiens le souhaiteraient. En effet, on a vu combien les parents regrettent l'absence de prise en considération des problèmes de sectorisation et de frais liés au périscolaire.

L'étude montre que **la relation à l'école se transforme fondamentalement avec l'entrée au collège**. C'est le stade de la construction de leur propre personnalité, qui génère la volonté de la part de l'enfant d'être distingué des frères / sœurs, et d'avoir plus d'indépendance. Les collégiens n'apprécient donc plus les liens

opérés par l'institution entre les membres d'une même fratrie, et les comparaisons qui peuvent être faites.

— « *Au collège, une fois sortis de la maison, ils ne se connaissent plus !* » (parent, P)

— « *Ce qui énerve c'est surtout quand on dit qu'on se ressemble entre frère et sœur alors que ce n'est même pas vrai.* » (collégien, D)

On constate néanmoins la plus grande autonomie des enfants au niveau des devoirs, l'entraide fréquente entre les membres de la fratrie au sein du foyer pouvant impacter positivement la scolarisation.

Les parents d'adolescents témoignent d'une certaine inquiétude quant à l'avenir et la réussite de leurs enfants. Cette

problématique n'est pas spécifique aux familles nombreuses mais ils ont peut-être une crainte supérieure de ne pas arriver à tout maîtriser : leçons et devoirs, aide pour l'orientation, recherche de stage Ils sont souvent inquiets de ne pas pouvoir assurer financièrement.

— « *Je me suis demandée, si les trois font de hautes études, si nous parents, on va pouvoir avoir les reins suffisamment solides.* » (parent, P)

VI. Les aides : état des lieux des aides connues

Une vision globalement positive du système d'aides français

Les aides financières sont perçues par ces interviewés comme **permettant de soutenir les familles nombreuses et d'aider notamment les plus fragiles**. Les mères seules témoignent souvent de l'absolue nécessité de ce soutien financier.

— « *Tout coûte plus cher, ma mère dit que si elle n'avait pas eu les aides financières, elle n'aurait pas pu s'en sortir. Grâce à ça, elle a pu nous faire vivre.* » (collégien, D)

Ils apprécient notamment les aides automatiques (allocations familiales) qui ne dépendent pas du niveau de connaissance et de la maîtrise du dispositif. Elles sont jugées plus égalitaires.

— « *Ce qui est intéressant, ce sont les aides automatiques car sinon on ne connaît pas*

forcément toutes les aides. » (parent, P)

On remarque en effet une connaissance très inégale des aides et des dispositifs d'aides aux familles nombreuses. Cette connaissance est très dépendante des aides dont les familles bénéficient. D'autre part, le fait que ces aides soient liées aux revenus et/ou au nombre d'enfants, n'est pas toujours clairement perçu. Ainsi par exemple pour l'ARS ou l'allocation logement, les familles ne font pas le rapprochement avec les critères de revenus et de nombre d'enfants.

Les allocations et les prestations familiales sont les plus lisibles

Parmi les aides spontanément citées, les allocations familiales sont les plus connues, mais la récente mise sous conditions de ressources des allocations familiales n'est pas encore toujours ressentie par les familles.

— « *Ce n'est pas fonction des revenus les allocations familiales, alors que la prime de rentrée est fonction des revenus.* » (parent, D)

Une aide financière indispensable pour beaucoup de familles.

— « *C'est ce qui met du beurre dans les épinards, c'est un peu plus d'épinards même... Ca permet de les habiller, de les chausser.* » (parent, D)

Seule une minorité évoque l'augmentation des allocations familiales à partir de 14 ans.

L'étude montre que certains pères séparés ne connaissent pas la possibilité de partager les allocations familiales.

La seconde aide générale la plus fréquemment mentionnée est **la réduction d'impôt, en fonction du quotient familial**.

Les autres aides connues, même partiellement :

D'autres aides mises en place par la CAF sont également citées par les personnes qui en bénéficient.

- **Le complément familial**, attribué à partir de trois enfants en fonction des revenus.

— « On a le droit à 127€ par mois en plus des allocations. » (parent, D)

- **L'aide personnalisée au logement (APL)**,

- **L'aide immédiate et ponctuelle**, qu'ils nomment la « demande de secours », un dispositif d'aide auquel ont eu droit certaines mères seules de trois enfants en période de grande difficulté.

— « On peut faire une demande de secours quand on a trois enfants, j'y ai eu recours après mon divorce parce que je n'avais plus rien. C'est l'assistante sociale qui a monté un dossier pour que je puisse avoir une aide pour des meubles. » (parent, D)

- **Les aides vacances ou loisirs CAF**, qu'ils appellent les « bons CAF », utiles notamment pour aider à financer des vacances (dont les colonies de vacances) ou des activités sportives.

- **La prime de naissance CAF**, qui dépend des revenus.

Le congé parental est une aide perçue comme indispensable lorsqu'on s'arrête de travailler ou qu'on souhaite un temps partiel pour s'occuper des enfants.

— « Quand on se met en arrêt partiel, il y a une aide au remplacement de salaire perdu. » (parents, P)

Il suscite **néanmoins des critiques, notamment de la part des mères** qui regrettent la décision récente de réduire le temps de congé pour la mère au profit du père, et surtout l'impossibilité pour la mère de prendre ce congé s'il n'est pas utilisé par le père (ce qui semble le cas de familles rencontrées).

— « Si le mari veut prendre le relais, il peut continuer, et s'il ne peut pas c'est comme ça, avant on avait le choix. » (parent, D)

Les aides relatives à la scolarisation sont plus rarement citées

Une minorité dans notre échantillon ayant bénéficié de ces dispositifs connaît l'existence d'autres aides liées aux revenus, telles que :

- **L'allocation de rentrée scolaire (ARS)**,

- Les **bourses** versées sous conditions de ressources pour aider les familles et les jeunes face aux dépenses liées à la scolarité (matériel, transport...). Les parents de Dijon uniquement citent les **bourses scolaires nationales et départementales**, dont bénéficient certaines familles monoparentales, ainsi que **le fonds social (collégien ou lycéen)**.

— « J'ai la bourse nationale, mon fils en 5^{ème} a 300 €, et ma fille qui est au lycée a 600 € versés sur son compte. » (parent, D)

Les aides liées à l'employeur : un système réservé à certains secteurs

Elles concernent surtout **les fonctionnaires, mais aussi certaines grandes entreprises**. Elles sont donc perçues comme assez inégalitaires.

- Plusieurs types d'aides sont évoqués : pour les fonctionnaires, le supplément familial, la prime de rentrée, la majoration pour la retraite à partir du 3^{ème} enfant.

- Dans certains secteurs et / ou grosses entreprises, **le CE (Comité d'Entreprise) propose des aides très appréciées**, notamment pour soutenir les projets de vacances, les sorties en famille...

— « On est remboursé pour le ski, par des chèques vacances » par mon CE, on travaille dans le bâtiment. » (parent, P)

La carte "familles nombreuses" est peu connue par les jeunes générations (parents et enfants)

Elle est en effet surtout citée comme référence pour la famille nombreuse par les parents les plus âgés rencontrés à Paris. Beaucoup de jeunes parents ne connaissent pas son existence.

Elle reste surtout **associée au transport ferroviaire**, et parfois au transport RATP, mais de façon relativement confuse. Si elle permet d'avoir des réductions pour l'achat de tickets (tarif réduit), elle ne fonctionne pas sur les abonnements.

Néanmoins certaines familles qui l'ont achetée évoquent des avantages plus larges : sur les sorties culturelles (cinéma), supermarché (réduction de 5 %).

Cependant, on constate que la carte n'offre

pas les mêmes bénéfices sur l'ensemble du territoire et que ses avantages dépendent donc aussi de la volonté politique locale. Elle permet en effet uniquement dans certaines communes d'obtenir des réductions sur les services de la ville (piscine...).

Les familles recomposées regrettent encore une fois d'être écartées par ce type de dispositif.

Les aides à domicile sont perçues comme très utiles bien que peu présentes

Une minorité (plutôt en province) évoque le fait de pouvoir bénéficier dans certains contextes d'aides à domicile, qu'il s'agisse d'**heures de ménage** quand les enfants sont bébés ou quand la mère est enceinte, ou **de soutien à domicile pour les mères seules**.

Une femme fait référence à une ancienne aide de la CAF réservée aux mères de jumeaux pour financer une aide-ménagère.

— « Comme on était jumeaux, on avait une aide par la CAF, une personne venait chez nous, une aide-ménagère. » (parent, P)

D'autres dispositifs cités de façon très minoritaire :

Une « maison des parents », dispositif d'accueil des familles, connue par une mère à Dijon, qui permet de s'informer, d'être aidé, soutenu en cas de difficulté.

— « C'est pluridisciplinaire, ça s'adresse à toutes les familles qui ont des enfants. C'est dans mon quartier, on a été informé quand ça s'est ouvert. Il y a des permanences CAF, de puéricultrices, de psychologues, c'est plutôt pas mal pour les familles nombreuses, pour les parents en difficulté financière. » (parent, D)

La médaille de la famille reçue par une mère en région parisienne, offrant la gratuité des transports en Ile-de-France à partir de 60 ans et des cadeaux de la mairie.

VII. Les attentes concernant les dispositifs d'aides aux familles nombreuses

En termes de fiscalité sur le revenu, les parents rencontrés aimeraient adapter les aides à l'année N pour être au plus près des réels besoins ressentis et mieux faire face aux imprévus (séparation, chômage...).

— « Ils se fixent sur l'année N-1, mais vous venez de divorcer ils vous disent attendez N+1. » (parent, P)

En termes de soutien financier, ils souhaiteraient davantage d'aides ayant trait au logement : aides à l'énergie (déjà présente à Paris dans certains cas), sous forme de crédit d'impôt.

— « L'aide à l'énergie, c'est des choses primordiales, l'eau et l'électricité, on dépense plus quand on a plus d'enfants, plus d'eau et de chauffage. » (parent, P)

En termes de services et d'aides, on note de fortes attentes concernant les aides pour supporter la pression permanente, le manque de temps consacré aux liens familiaux et au couple.

— « Ma mère, elle ne s'occupe pas beaucoup de nous parce qu'elle est tout le temps trop fatiguée. » (collégien, D)

On cite par exemple :

- **des heures de ménage offertes** (le dispositif d'aide à domicile de la CAF pour les familles nombreuses est très rarement évoqué.)

— « Pour relayer pour le ménage pour qu'on ait du temps avec nos enfants. » (parent, D)

— « Oui cela aiderait ma mère, elle est très stressée. » (collégien, D)

- **une offre de colonies de vacances de qualité**. Elles sont parfois saturées sous le nombre de demandes¹⁰.

En relation avec la scolarisation, les études et le temps périscolaire, de très nombreuses attentes émergent, en termes d'aménagements d'aides actuelles et / ou de soutien nouveau.

- **Des tarifs dégressifs pour la restauration scolaire et les centres de loisirs** (primaire et secondaire) en fonction du nombre d'enfants.

— « Avec quatre enfants, je trouverais logique d'avoir un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants. » (parent, D)

- **Le regroupement des enfants sur la même carte scolaire en primaire**, acceptation des demandes de dérogation pour permettre aux enfants de la même fratrie d'être dans la même école / le même centre de loisirs.

- **Le fait de pouvoir conserver les aides tant que l'enfant est étudiant** ou cherche du travail et est logé par les parents (contre l'arrêt à 20 ans).

— « Considérer que l'enfant est à charge tant qu'il fait des études ou jusqu'à ce qu'il ait un salaire. » (parent, P)

- **L'aide aux devoirs plus systématique au sein de l'établissement scolaire**, de façon à rentrer à la maison les devoirs faits, pour décharger les parents et les grands enfants.

- **L'aide à l'orientation : plus de conseils pour les parents sur les questions d'orientation des jeunes**, en fin de 3^{ème} afin de pouvoir aider davantage leurs enfants sur la recherche de stages, de formations.

— « C'est compliqué, là on nous balance un livre et l'enfant à 13 ans n'est pas capable d'aller au CIO. La conseillère d'orientation est débordée, et ne demande pas l'avis des enfants. » (parent, P)

- **Un soutien financier pour faire des études coûteuses** pour les familles nombreuses, les jeunes se censurant parfois pour éviter des dépenses trop importantes à leurs parents.

— « Inconsciemment les mômes savent que ça va être trop cher pour les parents et ils n'abusent pas, ils vont à la fac. » (parent, P)

En relation avec l'information :

- **Un dispositif pour mieux connaître les aides existantes, le droit des familles** : un lieu bien identifié, réel ou virtuel, imaginé en fonction de la situation réelle des personnes. Les « points info-familles » ne sont pas suffisamment nombreux pour être connus.

— « Être plus informés sur les aides auxquelles on a droit. » (parent, D)

— « Qu'il y ait quelque chose qui informe sur les droits des parents, pas un avocat qu'on va voir uniquement quand on est en procédure de séparation. » (parent, D)

- **Des espaces dédiés au soutien à la parentalité, comme la « maison des familles »** où l'on obtient des informations, des conseils concernant le relationnel avec les adolescents, leurs problèmes. Par exemple sur les addictions (la drogue, la cigarette, l'alcool). Mais aussi des conseils en cas de soucis administratifs, médicaux (dyslexie...).

En relation avec les soins médicaux, ne pas être pénalisé parce qu'on a trois enfants et plus :

- Une tarification « famille nombreuse. »

— « Quand j'avais 4 enfants à vacciner, le toubib ne me faisait pas un prix global, que ça soit dégressif, qu'il y ait un tarif famille nombreuse. » (parent, P)

- La possibilité d'avoir une visite d'un médecin à domicile / visites groupées (+ tarifs groupés).

- Avoir **plus de jours « enfant malade »**, que ça soit proportionnel au nombre d'enfants et pas aléatoire en fonction de l'employeur.

— « 5 jours par an avec 4 gamins, ce n'est pas possible. » (parent, D)

- Avoir un remboursement des consultations non prises en charge, type **psychologues, ostéopathes**.

En rapport avec le droit du travail :

- Un congé parental qui soit aussi long qu'avant pour les mères.

- Et / ou mieux rémunéré.

¹⁰ et / ou développer et démocratiser l'accès à des dispositifs d'éducation populaire (tels que les mouvements de jeunesse, scoutisme etc...)

En rapport avec une offre associative ou commerciale dédiée :

- En relation avec la vie quotidienne, les attentes sont nombreuses : **du temps de garde d'enfant à prix réduit quand les enfants sont petits** (en soirée pour le couple, en journée pour s'occuper de soi ou d'un enfant) : du temps pour soi, pour son couple ou pour être avec un de ses enfants, ou pour trouver / chercher du travail.

– « On a besoin d'aide quand ils sont petits, pour sortir de chez soi. » (parent, D)

- Généraliser les réductions (type cinéma, piscine, parcs d'attraction...) **et faire en sorte que la carte "familles nombreuses" donne droit à des réductions de façon plus généralisée** (et non pas en fonction des territoires).

– « A Dijon, ils ne la prennent pas du tout, alors qu'à Chaux, elle marche. » (parent, D)

Pour les enfants rencontrés, les réductions pour les loisirs collectifs sont ce qu'ils attendent le plus : réductions sur les parcs de loisirs, la piscine, le cinéma, le musée, le bowling ...

En rapport avec la mobilité des jeunes :

- Aide au permis de conduire, à la conduite accompagnée.

- Réductions sur la carte Imagin'R et le pass Navigo pour les Franciliens.

Conclusion et recommandations

La famille nombreuse est vécue par les parents et les enfants comme offrant une vie parfois difficile mais **riche**. La famille nombreuse, c'est **la vie même** pour ces parents comme pour ces enfants, **une vie bouillonnante** qui s'oppose à l'ennui et la monotonie, qui freine le sentiment du temps qui passe, garantit une vieillesse entourée, permet une entraide entre enfants dès aujourd'hui et dans l'avenir. La famille nombreuse multiplie les liens d'affection et de solidarité.



Cette dimension **vitale** très présente, notamment dans l'imaginaire, est la source de l'énergie que trouvent les parents pour faire face aux difficultés principalement liées à la gestion du temps (comment partager son temps entre travail, conjoint et x enfants) et au budget familial. D'où la très grande importance accordée aux aides dédiées aux familles nombreuses, qu'elles soient financières ou en termes de services. D'où aussi l'attente d'une meilleure reconnaissance, la dimension « famille nombreuse » ayant tendance à ne pas être suffisamment prise en considération, selon eux, aussi bien par les pouvoirs publics que par le monde du travail.

Quant aux enfants, ils **acceptent leur situation de manière plutôt positive** : ils apprécient d'avoir à domicile des compagnons de jeux permanents, même s'ils font aussi l'expérience de la jalousie ... et souffrent parfois du manque de temps et de relations personnalisées avec les parents, et de la nécessité de devenir trop vite autonomes.

Les familles nombreuses ont par ailleurs l'impression d'apporter quelque chose à la société : le sens des liens de solidarité, de l'autonomie, de la responsabilisation.

Elles expriment des besoins spécifiques en terme de services, de santé, d'aides, de coût de la vie... **autant de pistes qui peuvent éclairer à la fois les offres publiques, associatives et commerciales...**

Notons aussi pour ces familles le souhait d'un lieu clairement identifiable pour une information plus complète sur les droits, type « maison des familles ».

Une étude quantitative sur l'ensemble du territoire dans le cadre du réseau national des observatoires des familles complète cette étude.

ETUDE QUALITATIVE - n° 12 - Septembre 2017

Présidente de l'UNAF : Marie-Andrée Blanc / Directrice générale de l'UNAF : Guillemette Leneveu / Directeur de la recherche, des études et de l'action politique : Jean-Philippe Vallat / Responsable des études qualitatives : Patricia Humann / Administrateur en charge du dossier : Rémy Guilleux / Mise en page et Impression : Hawaii Communication - 1 rue de la Pommeraiie - 78310 Coignières / Dépôt légal : Septembre 2017 / N°ISSN 2109-1439 - Tirage : 1500 ex.



Union nationale des associations familiales

28 place Saint-Georges - 75 009 Paris
Tél : 01 49 95 36 00 - www.unaf.fr

en ligne sur le site www.unaf.fr
→ rubrique « études et recherches » - étude qualitative.